



- **BETTERAVE** : Installation des maladies du feuillage. Présence de Nématodes à Kystes
- **MAÏS** : Peu de pucerons. Pyrale : le vol continue et les premières pontes éclosent.

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions météo

Après un passage orageux prévu demain soir, le temps alterne entre ciel couvert et éclaircies.

Vent modéré avec rafales.

Les températures encore élevées demain, seront comprises pour le reste de la semaine entre 15°C le matin et 22°C l'après midi.



Légende

Précipitation

- Absence de précipitation
- Moyenne : entre 10 & 20 mm
- Faible : moins de 10 mm
- Elevée : plus de 20 mm

Température maxi

- 21 à 23 °C
- 23 à 25 °C
- Supérieure à 25 °C

Température

Tmin/Tmoy/Tmax

Le temps sec et chaud qui s'installe fait évoluer lentement les maladies et fait apparaître des zones où le feuillage se décolore

Ravageurs

L'activité des noctuelles défoliatrices diminue fortement. Sur 27 parcelles renseignées, aucune ne dépasse le seuil de nuisibilité (50% de plantes avec des morsures récentes, la présence de déjections et de chenilles)

Les pontes de pégomysies se poursuivent mais, compte tenu des conditions climatiques, beaucoup d'œufs avortent.



BS pégomysie oeufs - C Gazet

Hors réseau, les acariens continuent à se développer en bordures de parcelles entraînant un jaunissement et un gaufrage du feuillage.

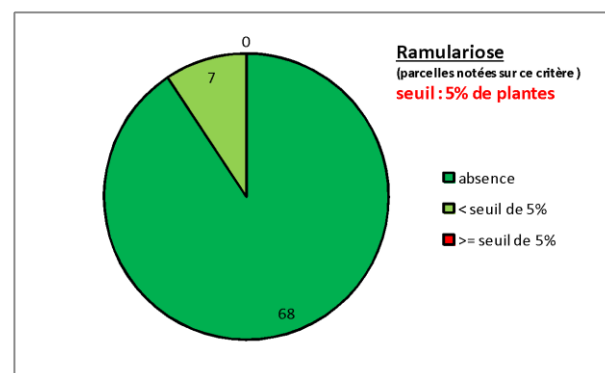
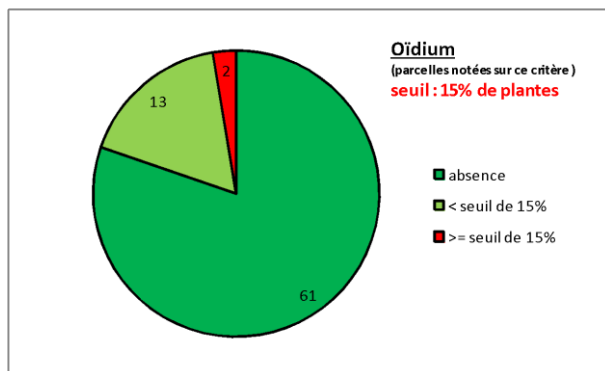
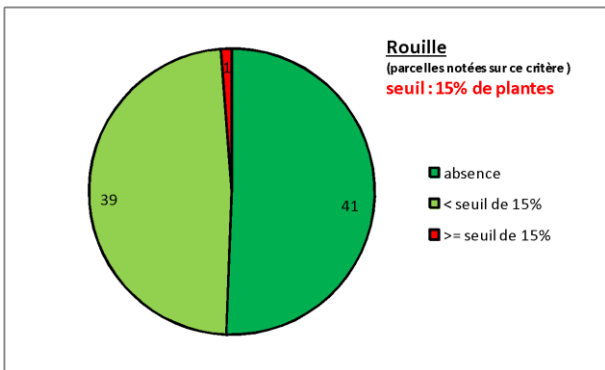
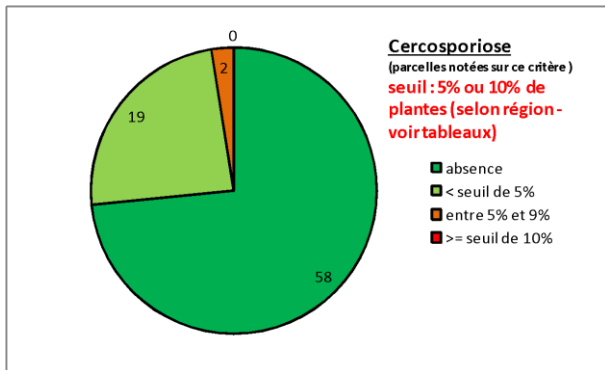
De nombreuses parcelles souffrent d'un stress hydrique et le feuillage jaunit. Une faim d'azote est souvent évoquée, mais à l'observation des racinelles, la présence de kystes est fréquente dans de telles situations. Compte tenu des conditions sèches, une bêche est indispensable pour bien extraire les racines du sol.



Nématodes - ITB

Résobet-Fongi

L'évolution des maladies au sein du réseau est toujours lente. Sur les 79 parcelles observées cette semaine, **seules 6 parcelles ont atteint un seuil de nuisibilité** de l'une ou l'autre des maladies principales.





Rouille sur BS- C gazet

Nous rappelons que le seuil de nuisibilité pour la Cercosporiose est différent sur le secteur côtier de la grande région (premier tableau).

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)				
Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	10 %	20 %	Pas de T3
	autres régions	5 %		25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection après la mi-août				
Oïdium	toutes régions	30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille	toutes régions	40 %		
Cercosporiose	bordure littorale	20 %	25 %	
	autres régions			
Ramulariose	toutes régions	20 %	25 %	

Suivi des maladies Hauts-de-France

59/62 et parcelles 80 bordure maritime (seuil cerco 10%)				Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
Dépt	Commune	Organisme	Variété	Tolérance	18-juil.	Tolérance	18-juil.	Tolérance	18-juil.	Tolérance	18-juil.
59	Banteux	Ternoveo	BAMBOU	■	NC	■	NC	■	NC	■	NC
59	Cappelle en Pevele	Des prez	FD DROP	■	0	■	2	■	11	■	0
59	Cappelle la grande	Agri culteur	ACAQA	■	0	■	0	■	6	■	1
59	Crèvecœur sur Escaut	CA	BETLE	■	NC	■	NC	■	NC	■	NC
59	Cuvillers	TEREOS	MILLENIA KWS	■	0	■	0	■	0	■	0
59	Fournes en Weppes	La Flandre	BETLE	■	0	■	1	■	4	■	0
59	Faumont	TEREOS	TISSERIN	■	0	■	0	■	0	■	0
59	Houdain les Bavay	Agri culteur	BALZANE	■	0	■	0	■	0	■	0
59	Les Moères	Agri cultrice	CELIUS	■	NC	■	NC	■	NC	■	NC
59	Lesdain	ITB	CHLOELIA KWS	■	0	■	1	■	0	■	0
59	Marly	CA	FD DROP	■	0	■	0	■	3	■	0
59	Marquillies	Agri culteur+CA	BETLE	■	0	■	19	■	2	■	0
59	Roeulx	CA	CRICQUET	■	0	■	0	■	5	■	0
59	Rumilly-en-cambresis	Agri culteur	BALZANE	■	0	■	0	■	0	■	0
59	Staple	Ternoveo	FORTISSIMA KWS	■	NC	■	NC	■	NC	■	NC
62	Aix en Issart	CA+Ets Carré	VULCANIA KWS	■	0	■	0	■	0	■	0
62	Auchel	CA	TISSERIN	■	0	■	0	■	0	■	0
62	Bihucourt	SES/VDH	CHLOELIA KWS	■	NC	■	NC	■	NC	■	NC
62	Cam pagne les Hesdins	TEREOS	CRICQUET	■	0	■	0	■	0	■	0
62	Enguinegatte	TEREOS	BARENTS	■	0	■	14	■	6	■	0
62	Epinoy	ITB	ACAQA	■	0	■	0	■	0	■	0

62	Fremicourt	SETAB	ACAQIA		0		0		0		0
62	Fresnoy	Unéal+ITB	VULCANIA KWS		0		0		0		0
62	Frévin Capelle	BASF	PAPILLON		0		0		0		0
62	Gouy sous Bellone	Ets Carré	BEEBLE		0		0		0		0
62	Leulinghem	TEREOS	LIBELLULE		0		0		2		0
62	Monchiet	Agriculteur	TISSERIN		0		0		0		0
62	Nempont St Firmin	TEREOS	TISSERIN		0		0		0		0
62	Ourton	Agriculteur+Dow	CRIQUET		0		0		0		0
62	Oye Plage	SES/VDH	BEEBLE		NC		NC		NC		NC
62	Rely	TEREOS	CHLOELIA KWS		1		0		0		0
62	Ruisseauville	TEREOS	TISSERIN		NC		NC		NC		NC
62	Saint Josse	TEREOS	LIBELLULE		0		0		0		0
62	Tilloy les Mofflaines	EPL Tilloy	CHLOELIA KWS		3		0		4		0
62	Tincques	TEREOS	BEEBLE		0		0		2		0
62	Vimy Chloelia	ITB	CHLOELIA KWS		0		0		4		0
62	Vimy Landon	ITB	LANDON		0		0		1		0
62	Vitry en Artois	Agriculteur	RIPAILLE		0		0		0		0
62	Wissant	La Flandre+BAYER	CELCIUS		3		0		3		0
80	Canchy	TEREOS	BALZANE		NC		NC		NC		NC
80	Brailly Cornehotte	TEREOS	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
80	Martainneville	ITB 80	BEEBLE		0		1		2		0
80	Martainneville	ITB 80	VULCANIA KWS		0		0		1		0
80	Moyenneville	CA 80	ORIGAN		NC		NC		NC		NC
80	Ponthoile	SRAL	STANLEY		0		2		2		0

Département de la Somme (seuil cerco 5%)

Départ.	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
				Tolérance	18-juil.	Tolérance	18-juil.	Tolérance	18-juil.	Tolérance	18-juil.
80	Famechon	SES-VDH	BEEBLE		NC		NC		NC		NC
80	Saisseval	agriculteur	FORTISSIMA KWS		0		0		0		0
80	Belleuse	CA 80	RIPAILLE		3		0		0		0
80	Conteville	ITB 80	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
80	Puchevillers	ETS Charpentier	STANLEY		0		0		0		0
80	Beauquesne	ETS Charpentier	BEEBLE		NC		NC		NC		NC
80	Vignacourt	CA 80	FORTISSIMA KWS		0		0		0		0
80	Béhencourt	Sanaterra	ROCAMBOLE		0		0		2		2
80	Dernancourt	UNEAL	TISSERIN		0		0		0		0
80	Ovillers La Boiselle	Florimond Desprez	TISSERIN		0		0		0		0
80	Chuignoles	Phyteurop	BARENTS		1		1		2		2
80	Herleville	CA 80	MILLENIA KWS		0		0		2		0
80	Berny en Santerre	ITB 80	CHLOELIA KWS		0		0		2		0
80	Marchepot	BASF	CELCIUS		2		0		3		0
80	Licourt	ITB 80	Acacia		2		0		0		0
80	Vraignes en Vermandois	CU/CETA Ht de Somme	BEEBLE		0		0		0		0
80	Villers Faucon	CERENA	MILLENIA KWS		NC		NC		NC		NC
80	Hangest en Santerre	Saint Louis Sucre	FORTISSIMA KWS		1		4		2		0

Département de l'Aisne (seuil cerco 5%)

Dépt	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
				Tolérance	18-juil.	Tolérance	18-juil.	Tolérance	18-juil.	Tolérance	18-juil.
02	ALLEMANT	TEREOS	BARENTS		4		0		0		0
02	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	CHLOELIA KWS		0		2		4		0
02	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	TISSERIN		0		3		4		1
02	CHAMBRY	COOP ACOLYANCE	MILLENIA KWS		NC		NC		NC		NC
02	FERTE MILON	COOP ACOLYANCE	BTS 890		8		0		4		0
02	FROIDMONT	TERNOVEO	ACACIA		NC		NC		NC		NC
02	LE HERIE-LA-VIEVILLE	CA 02	MILLENIA KWS		NC		NC		NC		NC
02	LE HERIE-LA-VIEVILLE	CERENA	MILLENIA KWS		NC		NC		NC		NC
02	MAISSEMY	F.DESPREZ	TISSERIN		0		0		2		0
02	NEUVILLETTE	CETA DE SAINT QUENTIN	MILLENIA KWS		NC		NC		NC		NC
02	NIZY-LE-COMTE	CU CETA Montcornet	BETLE		0		0		1		2
02	NIZY-LE-COMTE	ITB02	CHLOELIA KWS		1		0		0		0
02	NOUVION-LE-COMTE	TEREOS	ACACIA		7		0		2		0
02	NOUVRON-VINGRE	SES-VDH	BAMBOU		NC		NC		NC		NC
02	REGNY	TEREOS	LOUISA KWS		2		0		0		0
02	REGNY	CERENA	CRIQUET		0		0		0		0
02	TOULIS-ET-ATTENCOURT	ITB02	ACACIA		2		0		0		0
02	VOULPAIX	ASEL	CELCIUS		1		0		0		0
02	PROVISEUX et PLESNOY	ITB02	ACACIA		0		0		0		0

Départements oise et Val d'oise (seuil cerco 5%)

Départ;	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose		Date T1
				Tolérance	17-juil.	Tolérance	17-juil.	Tolérance	17-juil.	Tolérance	17-juil.	
60	Barbery	CA 60	BAMBOU		0		0		0		1	
60	Beaulieu les fontaines	SLS	CRIQUET		0		0		2		0	
60	Belleuse	CA 60	RIPAILLE		3		0		0		0	
60	Bulles	ITB 60	CHLOELIA kws		2		0		0		0	
60	Catillon-Fumechon	SESvdH	ECUREUIL		NC		NC		NC		NC	
60	Choisy la Victoire	Téréos Chev.	MILLENIA kws		/		/		/		/	13-juil.
60	Cires les Mello	ITB 60	CHLOELIA kws		0		0		1		2	
60	Esquennoy	agriculteur	CRIQUET		NC		NC		NC		NC	
60	Ferrières	CA 60	LIBELLULE		NC		NC		NC		NC	
60	Fitz-James	LEGTA	LIBELLULE		0		5		0		0	
60	Hautefontaine	KWS agri.	MILLENIA kws		NC		NC		NC		NC	
60	La Bosse	agriculteur	BARENTS		NC		NC		NC		NC	
60	Morlincourt	CA 60	CELCIUS		0		0		1		0	
60	Rouvillers	ITB 60	ACACIA		0		0		1		0	
60	Serans	SRAL	CELCIUS		0		15		31		3	
60	Uilly St Georges	CA 60	RIPAILLE		1		0		0		0	
60	Verberie	ITB 60	CHLOELIA kws		3		0		0		0	
60	Verberie	ITB60	LANDON		1		0		1		0	
95	Nesles la Vallée	CA 95	BARENTS		0		0		1		0	
95	Attainville	CA 95	TISSERIN		0		0		11		0	
95	Villeron	fredon île de Fr	FORTISSIMA kws		7		11		7		2	

Stades : de 14 feuilles à Floraison femelle.

18 parcelles de maïs ont été observées.

Pourquoi noter la date de floraison femelle ? (rappel)

En production de maïs fourrage, il est nécessaire de bien cibler le stade de récolte. Reportez vous à l'article diffusé dans le BSV N° 28 de la semaine dernière.



Floraison femelle (C. GAZET, CA59-60).

Pucerons :

Trois espèces de pucerons sont observées sur le réseau d'observation :

- *Metopolophium dirrhodum* entre 1 et 10 pucerons par plante dans 7 parcelles ;
- *Sitobion avenae* entre 1 et 10 pucerons par plante dans 6 parcelles et entre 11 et 50 pucerons dans 1 parcelle ;
- *Rhopalosiphum padi*, les premiers individus sont signalés sur une parcelle du réseau.

Aucune observation ne dépasse les différents seuils indicatifs de risque.

Les pucerons pouvant être présents dans les maïs et les seuils de nuisibilité correspondants ont été décrits dans les bulletins précédents (BSV Grandes cultures N° 20).

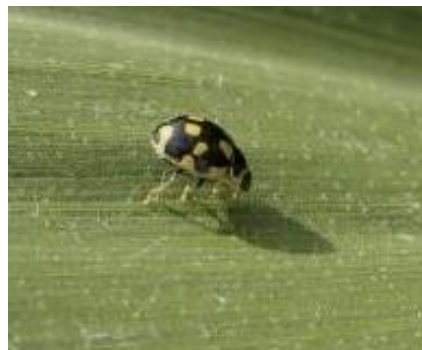


Pucerons *Metopolophium dirrhodum*, aptères et ailé (C. GAZET, CA59-62)

Analyse de risque :

Les pucerons sur maïs ne présentent aucun risque pour le moment. Les niveaux de populations de pucerons restent stables. Il convient de rester attentif. Il est recommandé d'observer régulièrement les parcelles en différentes zones. Avec la sortie des panicules, *Rhopalosiphum padi* est à surveiller (pour le *Rhopalosiphum*, le seuil de nuisibilité est de 1 panicule sur 2 colonisée, au stade "floraison mâle").

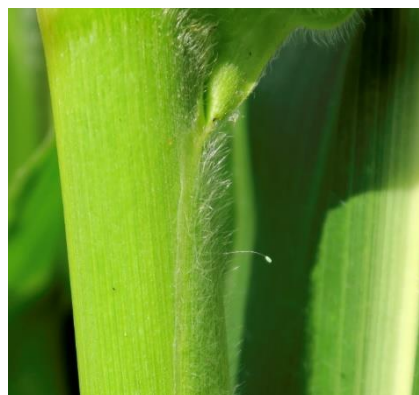
Des auxiliaires sont observés régulièrement dans les parcelles. **Rappelons que la présence d'auxiliaires dans une parcelle participe à la régulation naturelle des populations de pucerons.**



Coccinelle à 14 points (C. GAZET, CA59-62)



Coccinelle asiatique morphé rouge (C. GAZET, CA59-62)



Oeuf de chrysope (C. GAZET, CA59-62).

Pyrale :

Suivi de la nymphose :

Dans la cage d'élevage à Amiens (Somme), nous comptons 100 % de chrysalides vides et des papillons ce qui tend à démontrer, qu'en plaine, le vol est largement amorcé.

Réseau de piégeage :

Le vol est en cours. Dans le réseau, 13 pièges pyrale ont été relevés :

- 4 pièges sont absents de captures ;
- 8 pièges ont capturé entre 1 et 10 papillons ;
- 3 pièges ont capturé plus de 11 papillons. On notera le niveau exceptionnel encore enregistré cette semaine à Boussicourt (80), à proximité de Montdidier, avec 31 captures de papillons et les premières éclosions.



Piège pyrale du maïs (P. LEPOUTRE, SRAL)

Suivi des pontes :






Afin de déterminer l'apparition des chenilles de pyrale et le début du stade "chenille baladeuse", il faut suivre l'évolution des pontes en observant attentivement la face inférieure des feuilles à proximité de la nervure principale, où les papillons déposent généralement leurs œufs. Les pontes de pyrales (ou ooplaques) sont des sortes de plaquettes dans lesquelles les œufs se recouvrent les uns les autres. La taille d'une ooplaque est comprise entre 0,5 et 1 cm.

3 observateurs ont recherché les pontes :

- à Boussicourt (80), 2% de pieds de maïs avec pontes fraîches, **1% de ponte éclore**, avec un total de 6% de pontes par pieds ;
- à Bornel (60), 2% de pieds de maïs avec pontes fraîches ;
- à Cottenchy, 1% de pieds de maïs avec pontes fraîches.

Le seuil de nuisibilité est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclore	Ponte parasitée par trichogrammes
				

Source : BSV Franche Comté

Analyse de risque :

Rappelons que les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- le stade "ponte fraîche", pour la lutte biologique (la mouche parasite pond à l'intérieur de ces ooplaques) ;
- le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles.

L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur, c'est-à-dire au début du vol. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade, avant même qu'elle ne commette de dégâts.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale**, dans le BSV Grandes cultures N° 18.

Autres observations :

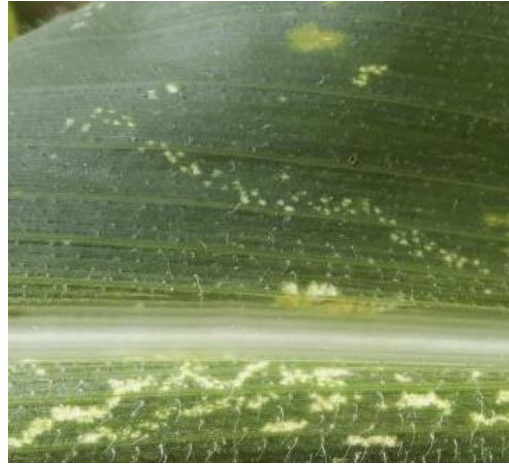
Des dégâts de **cicadelles vertes** (*Zyginidia scutellaris*) sont signalés dans le réseau, à Boussicourt (80).

Les adultes et les larves provoquent des ponctuations blanches (dus aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes. Elles peuvent ensuite provoquer le dessèchement des feuilles. La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.

Il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour ce ravageur.



Cicadelle (C. GAZET, CA59-62)



Piqûres de cicadelle (C. GAZET, CA59-62)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales :** J. Dacquain - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza :** A. Van Boxsom - Terres Inovia, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Maïs :** V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux :** V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Lin :** H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme et D.CAST - Arvalis Institut du Végétal **Betteraves :** H. Hemeryck - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzerne :** T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, Claye agri, Defievres, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Dupont de Nemours, Florimond Desprez, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, La Flandre, L.A. Linière, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, OPERA, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SETA de Bapaume, Syngenta, Temovéo, Tereos, Temoveo, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, Valfrance

MM. Bécue, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Virginie Vasseur - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



ARVALIS
Institut du végétal

